

Élections des Représentants de Parents d'élèves au Conseil d'administration.
Calendrier de déroulement des opérations.
Année scolaire 2014/2015.

Élections le vendredi 10 octobre 2014.

Etablissement des listes électorales (J-20) : Vendredi 19 septembre 2014.

Date limite de dépôt des candidatures signées (J-10) : le lundi 29 septembre 2014 à minuit.

Date limite pour remplacer un candidat qui s'est désisté (J-8) : mercredi 1 octobre 2014 à minuit.

Mise sous plis des bulletins et des professions de foi : le jeudi 2 octobre (Horaire à préciser).

Date limite pour la remise aux élèves des documents pour le vote (J-6) : le vendredi 3 octobre 2014.

Les bulletins de vote sont pour un même établissement de couleur et de format uniques. (Noir sur fond blanc, format du bulletin 10,5 x 14,8, avec mention du nom du collège et le sigle de la fédération ou de l'association qui présente la liste).

Les professions de foi ne peuvent excéder une page format A4 recto verso.

Une urne sera mise à disposition au secrétariat pour y déposer les votes par correspondance à compter du lundi 6 octobre 2014.